

Edito

Vote automatisé: se donner les moyens ou rien

Par Stéphane Tassin

La volonté du gouvernement wallon et du groupe Ecolo de faire supprimer en Wallonie le vote électronique pour l'ensemble des scrutins est, à l'heure actuelle, plus que légitime. Le matériel informatique qui permet depuis plus de vingt ans à 22 % des Wallons d'élire leurs différents représentants est obsolète et source de trop nombreuses contestations qui renforcent chez le citoyen un manque de confiance grandissant à l'égard du monde politique.

La Wallonie pourrait, il est vrai, investir dans un système plus moderne, plus performant et plus fiable démocratiquement. Elle le pourrait, mais en théorie seulement. À l'heure où les finances wallonnes sont dans une situation qui pousse le gouvernement à reporter un certain nombre d'investissements importants, il ne serait pas raisonnable de dépenser des millions d'euros dans un système flambant neuf.

Certes, le vote papier vis-à-vis duquel la confiance est plus importante connaît parfois quelques ratés. Les élections de mai 2014 n'ont pas mis en évidence que les seules lacunes du système électronique. Elles ont démontré aussi que ça et là, le bon déroulement du vote, du dépouillement et de l'enregistrement des résultats au niveau de certains cantons souffrait de cruels manquements.

Plusieurs facteurs ont été pointés du doigt dont, notamment, le rôle de certains magistrats qui jouent un rôle important lors des scrutins. Leur donner une formation adéquate coûtera certainement moins cher que l'achat de matériel informatique plus avancé. Et si la Flandre ne partage pas l'avis wallon ? Tant mieux ou tant pis, nous sommes dans un État fédéral.